Direction de la communication, 10 septembre 2013

- Communiqué -

Inauguration de la plateforme de production industrielle des thérapies cellulaires CELL*for*CURE en présence du ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg

Le volet industriel de la filière française de thérapie cellulaire, soutenu par BPI France dans le cadre des Investissements d'Avenir, est déployé et les premiers produits sortiront d'ici la fin de l'année 2013. CELLforCURE inaugure la première plateforme européenne permettant une production à grande échelle de médicaments de thérapies innovantes. Lors de l'inauguration sera également signée une première collaboration internationale avec la société Héma-Québec.

Piloté par CELL*for*CURE, filiale spécialisée créée en 2010 par le groupe biopharmaceutique français LFB, la plateforme de production industrielle, localisée aux Ulis en Essonne, concrétise l'ambition d'une filière industrielle française de thérapie cellulaire dont elle constitue un des maillons clés.
L'installation permettra d'accompagner, jusqu'à la production industrielle, les projets de R&D innovants de thérapies cellulaires autologues et allogéniques, issus de la recherche publique comme des PME. Cet outil pharmaceutique permettra, de rendre la thérapie cellulaire plus accessible aux patients et d'inscrire la filière de thérapie cellulaire française sur la scène internationale. Avec une capacité annuelle de production de 5000 lots thérapeutiques, le plateau technique des Ulis permet la fabrication en parallèle de huit produits différents. Le montant de l'investissement industriel est de 18M €.

Un outil industriel pharmaceutique validé par cinq médicaments de thérapie cellulaire
La mise en place de la plateforme sera validée par cinq médicaments de thérapies innovantes, en cours de développement, dans le cadre du projet C4C*soutenu par les Investissements d'Avenir et BPI France. C4C est fondé sur l'expertise de CELL*for*CURE et de ses partenaires : entreprises de biotechnologies (Celogos et Clean Cells), l'Etablissement Français du Sang (EFS) à travers ses établissements régionaux Aquitaine–Limousin et Pyrénées-Méditerranée, le CHU de Bordeaux, le CHRU de Lille/Université de Lille 2, le CHU de Nantes, le CHU de Toulouse, la Banque de Tissus et de Cellules (BTC) et les Hospices Civils de Lyon (HCL). Ces produits, utilisent des types cellulaires différents : cellules souches provenant de sang de cordon, lymphocytes, cellules souches hématopoïétiques, cellules immunologiquement compétentes, cellules somatiques pro-génitrices ou adultes.
Outre les cinq produits de thérapie cellulaire du projet C4C*, la nouvelle structure industrielle produira dès 2014, pour d'autres clients privés et publics.

**C4C est un projet d'un montant global d'investissement de 80 millions d'euros répartis entre les partenaires et les aides publiques qui s'élèvent à près de 30 millions d'euros. C4C a été retenu par BPI France (anciennement OSEO) dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir pour créer la première passerelle française des thérapies cellulaires entre recherche amont et production industrielle.*

Signature d'une première collaboration internationale.

A l'occasion de l'inauguration, sera signée la première collaboration internationale de CELL*for*CURE avec la structure canadienne Héma-Québec en présence de son Président Jean de Serres. Ce contrat de collaboration, en dotant CELL*for*CURE d'un partenaire de production en Amérique du Nord agréé par les autorités américaines et canadiennes, permettra d'accélérer l'accès au continent nord-américain aux produits de CELL*for*CURE comme à ceux de ses clients européens. De même CELL*for*CURE pourra offrir à des clients d'Héma-Québec, désireux de développer leurs produits en Europe, un point d'entrée en Europe.

L'enjeu des thérapies cellulaires.

Alors que la première autorisation de mise sur le marché accordée pour un médicament issu de la thérapie cellulaire en Europe remonte à octobre 2009[1], le marché est déjà évalué à 5,2 milliards de dollars en 2015 et pourrait atteindre 10 milliards en 2020[2]. La thérapie cellulaire consiste en l'injection de cellules humaines dans le but de prévenir, traiter ou atténuer une maladie. Il s'agit de réparer des tissus lésés grâce à de nouvelles cellules qui vont les reconstruire. Les cellules sont soit utilisées pour réparer des tissus endommagés, soit transformées afin d'apporter aux tissus des molécules manquantes. La thérapie cellulaire peut ouvrir la voie à de nouvelles solutions pour la prévention ou le traitement de nombreuses pathologies, souvent dépourvues de solutions thérapeutiques (cancers, maladies neuro-dégénératives, maladies neuromusculaires, pathologies à l'origine de la destruction ou de la dégénérescence de cellules, voire de tissus, telles que l'infarctus du myocarde, l'insuffisance cardiaque ou encore la polyarthrite rhumatoïde…). Véritable « greffe » de cellules, celle-ci repose sur l'administration de cellules prélevées chez le patient ou chez un donneur, puis sélectionnées et modifiées ou traitées *in vitro* avant d'être injectées au malade. Elle implique ainsi le recours à des modèles de production souvent inédits et éloignés des schémas de fabrication pharmaceutique ou biotechnologique plus «traditionnels».

Créée en 2010, CELLforCURE est la filiale du groupe LFB dédiée aux thérapies cellulaires. Le LFB est un groupe biopharmaceutique français qui développe, fabrique et commercialise des médicaments indiqués dans la prise en charge de pathologies graves et souvent rares dans des domaines thérapeutiques majeurs : l'immunologie, l'hémostase et les soins intensifs. Numéro un en France et au 5ème rang dans le monde dans le domaine des médicaments dérivés du plasma, le groupe LFB, à travers sa filiale LFB BIOTECHNOLOGIES, est également une des premières entreprises européennes dans le développement et la production de protéines ou de traitements de nouvelle génération issues des biotechnologies. Dirigé par Christian Béchon, le LFB a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 466 millions d'euros et a consacré près de 80 millions d'euros à la R&D. Le LFB compte 1900 collaborateurs.

http://www.lfb.fr/

http://www.cellforcure.com/

- Contact LFB -

Sandrine Charrières -Directeur de la Communication

01.69.82.72.80 - charrieres@lfb.fr

[11] Le premier produit de thérapie cellulaire autorisé en Europe est ChondroCelect® développé par le belge Tigenix pour la réparation des lésions des cartilages du genou.

[2] Données World Stem Cell Summitt 2011